

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

Historique

du

2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais

de 1914 à 1933

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

1. - Le 2^e Sénégalais pendant la guerre.

Pendant la Grande Guerre, le 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais a été successivement commandé par le chef de bataillon **SIMONIN**, les colonels **VIMONT**, **MOLARD** et **BOURGERON**.

Sous ces divers chefs, le régiment ne devait pas avoir l'honneur de combattre, comme corps constitué, sur les champs de bataille d'**Europe**. Mais il fut appelé, dès le début des hostilités, à fournir des unités constituées qui furent envoyées directement au front. C'est ainsi que, en **août et septembre 1914**, les 1^{re}, 2^e et 12^e compagnies de **Kati**, les 7^e, 8^e et 10^e compagnies de **Kayes** furent dirigées sur **Dakar**, puis embarquées pour **la France**.

Dans la suite, le régiment devait prendre une part très active au recrutement intensif qui permit de lever, dans **les cercles du Soudan**, des milliers de tirailleurs, lesquels, une fois dégrossis dans la portion centrale à **Kati** ou dans les postes détachés, furent acheminés sur le front de **France** ou d'**Orient**, ou encore sur **le Maroc**, où ils firent brillamment leur devoir.

Les transformations subies pendant la guerre dans l'organisation du régiment sont peu nombreuses : Le **12 octobre 1914**, à la suite du départ en **Europe** de plusieurs unités, le régiment est reformé de la façon suivante :

à **Kati** : 1^{re}, 2^e, 5^e, 6^e, 11^e, 12^e Compagnies.
à **Kayes** : 7^e et 10^e Compagnies.
à **Ségou** : 3^e et 8^e Compagnies.
à **Bandiagara** : 4^e Compagnie.
à **Nioro** : 9^e Compagnie.

Le **1^{er} janvier 1915** sont créées la 13^e compagnie à **Gaoua** et la 14^e compagnie à **Ouagadougou**.

En **1916** la 6^e compagnie de **Kati** va occuper **Houndé**, puis **Bobo-Dioulasso**. La 7^e compagnie de **Kayes** va occuper **le poste de San** et prend le n° 15 le **1^{er} août 1917**. Le **1^{er} avril 1920** cette compagnie est dissoute, **le poste de San** est occupé par un détachement de **Ségou**.

En **1917** la 11^e compagnie de **Kali** va occuper **Dédougou** et la 12^e **Banfora**, puis **Houndé**.

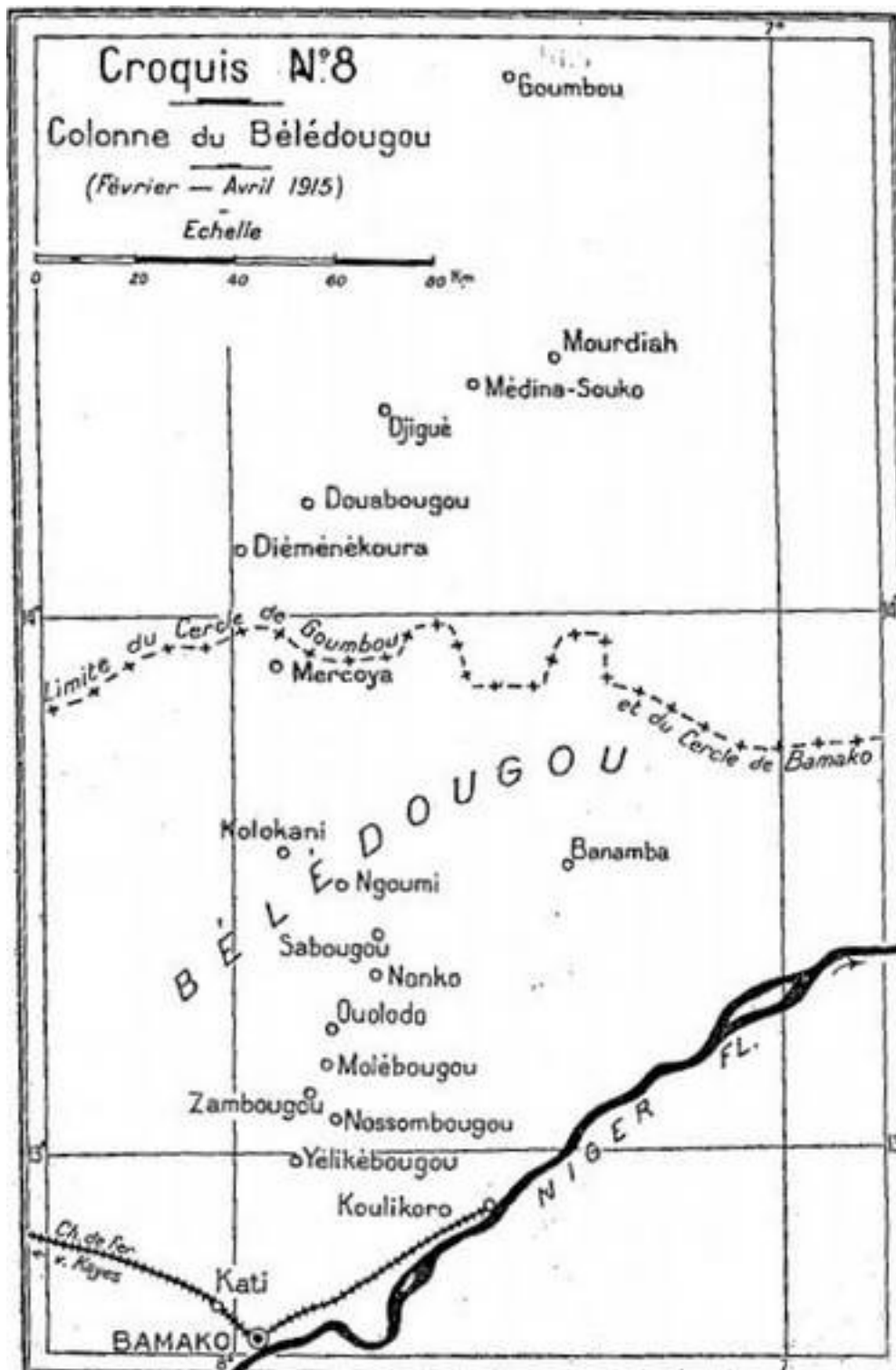
Le **1^{er} août 1917** la 4^e compagnie du Bataillon de Tirailleurs Sénégalais n° 2 stationnée à **Oulata** devient 7^e compagnie du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais à **Néma**.

Pour reconnaître la part prise par le régiment à la formation des bataillons sénégalais qui se sont illustrés sur les divers fronts, la garde des fanions de plusieurs de ces glorieuses unités a été confiée au 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais lors de leur dissolution. Notamment (ordre général n° 13 du **14 mai 1920**) :

- fanion du 35^e Bataillon de Tirailleurs Sénégalais, décoré de la croix de guerre ;
- fanions des 1^{re} et 2^e compagnies du 103^e Bataillon de Tirailleurs Sénégalais, dont le premier avec croix de guerre.

Ces fanions sont déposés dans la salle d'honneur du régiment qui a été inaugurée à **Kati**, le **28 janvier 1933**, par le général **FREYDENBERG**, commandant supérieur des troupes du Groupe de l'**Afrique Occidentale Française**.

2. - Colonnes de police du cercle de Bamako et du cercle de Goumbou-Nara
(février – avril 1915) ⁽¹⁾



(1) Voir croquis N°8.

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

Au cours de la guerre **1914 – 1918**, les forces d'occupation en **Afrique Occidentale Française** étant réduites au minimum, les opérations de recrutement entreprises de façon intensive en raison des besoins de la défense nationale amenèrent plusieurs populations mécontentes à se dresser contre l'autorité militaire ou administrative. Ces réactions, qui eurent au début un caractère purement local, menacèrent en **1916** de se généraliser à tout le **Soudan** ⁽²⁾. Le 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais eut à fournir plusieurs colonnes de répression, formées d'éléments disparates prélevés sur les maigres effectifs maintenus dans la colonie, lesquelles eurent facilement raison des désordres locaux.

Les troubles consécutifs à la réaction contre le recrutement ont affecté principalement, au **Soudan**, les cercles de **Bamako**, **Goumbou-Nara**, **Dédougou**, **Bobo-Dioulasso**, **San**, **Koutiala**, **Bandiagara**, **Dori** et **Ouagadougou**.

Cercle de Bamako. - Le **25 février 1915**, sur réquisition du gouverneur du **Haut-Sénégal et Niger**, le colonel **MOLARD**, commandant le 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais et en même temps commandant militaire de la colonie, ordonne à un détachement du 2^e Sénégalais d'accompagner en tournée de police M. **DOLISIE**, administrateur en chef commandant le **cercle de Bamako**, dans le **Bélédougou** ⁽³⁾ où l'on signale l'agitation de certains villages, agitation qui gagne même le Sud du **cercle de Goumbou-Nara**.

Cette petite colonne, désignée sous le nom de « colonne du **Bélédougou** », commandée par le capitaine **LEBLOND**, avec le lieutenant indigène **BANDIOUGOU**, était forte de 1 sous-officier européen et 75 indigènes gradés compris (dont 3 gardes-cercle).

Le détachement séjourne à **Yélikébougou** (33 kilomètres Nord de **Kati**) où il est rejoint successivement par un renfort de 25 hommes amenés par l'adjudant **FADIALA KÉITA**, puis un second de 220 hommes avec 3 officiers et un docteur. Dès lors la colonne, placée sous les ordres du chef de bataillon **CAILLET**, a la composition suivante :

- 1^{re} Compagnie du 2^e R. T. S., capitaine **MINARY** avec 3 sous-officiers européens ;
- 2^e Compagnie du 2^e R. T. S., capitaine **LEBLOND** avec 3 sous-officiers européens ;
- Une pièce de 80 M., lieutenant **PALLOT** ;
- Médecin-major de 2^e classe **JOUSSET**.

soit un effectif total de 308, dont 5 officiers, 7 sous-officiers ou gradés européens, 289 indigènes dont 278 tirailleurs cadres compris, 260 porteurs. La cavalerie fait défaut.

Par **Nossoumbougou**, la colonne arrive à **Zambougou** où a lieu le **6 mars** un combat contre 1.500 rebelles environ, qui nous coûte 6 blessés ; les dissidents prennent la fuite en incendiant sur leur parcours le village de **Molébourgou**.

(2) La colonie portait alors, administrativement parlant, la dénomination de « **Haut-Sénégal-et-Niger** ».

(3) Il peut paraître surprenant que l'insurrection ait débuté si près de la capitale de la colonie. C'est que **la province du Bélédougou** n'a jamais été conquise à main armée. En effet lors de la prise de **Ségou** par le Commandant **ARCHINARD**, cette province vint spontanément se placer sous notre protection ; plusieurs notables parmi lesquels **NDIOSSÉ TARAORÉ**, nous prêtèrent leur concours à la tête d'auxiliaires levés par leurs soins. En **1898**, **NDIOSSÉ**, mécontent pour diverses raisons, prit part avec le **Bélédougou** à l'agitation qui secoua la région de **Bamako** au moment du départ de la colonne **AUDÉOUD** pour **Sikasso**. Une tournée de police assura la pacification de cette province, dont les villages, condamnés à des peines diverses, durent raser leurs tatas ; mais le tout se passa sans combat, de sorte que les Bambaras de cette partie du **cercle de Bamako** pouvaient ignorer la puissance de nos armes.

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

Au cours de ce combat, l'adjudant **FADIALA KÉITA** se signale par les feux parfaitement ajustés de la fraction qu'il commande. Pour tenir en mains ses tirailleurs, tous jeunes recrues ou réservistes, et leur montrer que l'ennemi n'est pas dangereux, il a revêtu sa tenue blanche et bien que de haute taille, sort de l'action sans blessure.

La colonne accompagne la tournée administrative du commandant de cercle par **Ouolodo, Nonko, Sabougou** ; elle se présente le **18 mars** devant **Ngoumi**, village fortifié défendu par 300 à 400 guerriers commandés par le vieux chef **NDIOSSÉ TARAORÉ**. Le village est battu en brèche par le canon à 10 heures, attaqué à 11 h.30 et définitivement occupé à la nuit tombante, après que le chef **NDIOSSÉ** s'est fait sauter dans son tata avec ses femmes et quelques défenseurs. Les pertes françaises dans cette affaire sont de 7 tués et 17 blessés dont 2 Européens.

La chute de **Ngoumi** marque la fin des opérations actives. Une section de la 1^{re} compagnie est envoyée pendant quelques jours à **Mercoya**, pour prêter main-forte à M. **ROCACHÉ**, administrateur du **cercle de Goumbou** et au sous-lieutenant **BOURROUILLOU** en tournée de police sur les confins du **cercle de Bamako**. Les villages se soumettent et les chefs amènent leurs recrues.

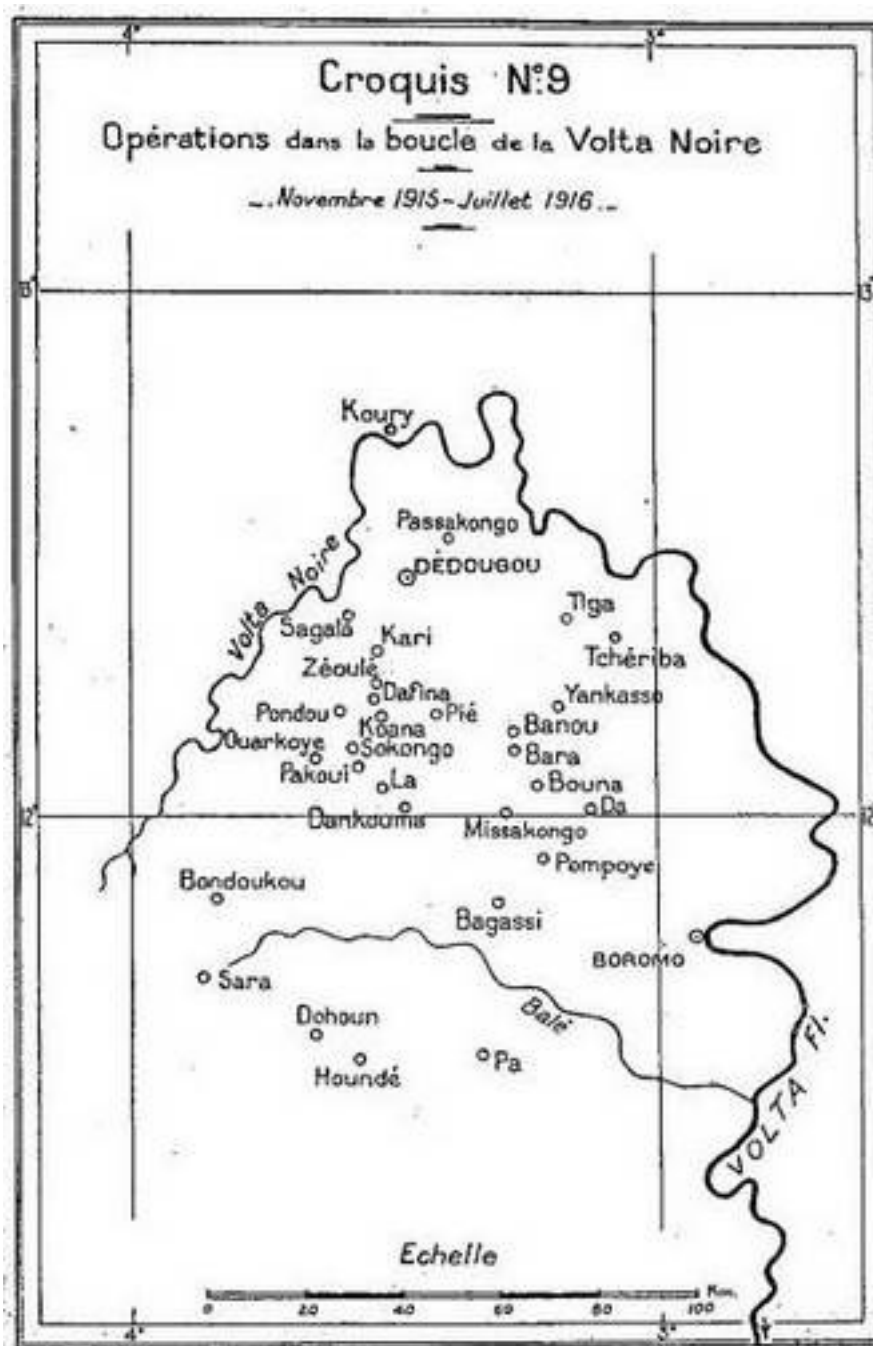
La colonne prend le chemin du retour par **Banamba** et **Koulikoro** et arrive à **Kati** le **10 avril 1915**.

Cercle de Goumbou-Nara. - Une petite opération conjuguée avait eu lieu en même temps dans le **cercle de Goumbou-Nara** voisin de celui de **Bamako**.

Le **15 mars 1915**, l'administrateur commandant ce cercle, M. **ROCACHÉ**, en tournée de recrutement, et mal accueilli et blessé au village de **Médina-Souko**. Le sous-lieutenant **BOURROUILLOU**, de la 9^e compagnie du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais à **Nioro**, est envoyé à la rescousse avec un détachement improvisé et très disparate comprenant 1 sous-officier européen, 12 tirailleurs venus de **Nioro** et de **Oualata**, 18 gardes de cercle, 24 goumiers sous le commandement de M. **LOZEL**, adjoint des affaires indigènes, enfin 116 partisans sous M. **ROCACHÉ**.

Le **20 mars**, ce détachement attaque et incendie le village de **Diéméné** occupé par plusieurs centaines de rebelles ; cette action nous coûte 8 blessés légers ; 47 cadavres bambaras sont comptés sur le terrain. La tournée se continue par **Djigué, Niantala, Douabougou, Diéménékoura, Doubala, Tiémabougou** ; tous ces cantons font leur soumission, remettent les fusils et les chevaux, présentent les recrues. Le **16 avril**, le détachement du sous-lieutenant **BOURROUILLOU** rentre à **Goumbou** et le **29** il est de retour à **Nioro**, ramenant le chiffre de 100 recrues qui lui avait été fixé.

3. - Opérations dans la boucle de la Volta. - Colonne **SIMONIN**
(novembre – décembre 1915) ⁽⁴⁾ .



(4) Voir croquis N° 9

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

Dans les derniers mois de **1915**, la boucle de la Volta Noire, qui avait toujours été un des points névralgiques du **Soudan**, fut agitée par des mouvements où l'on a cru reconnaître l'action d'agents étrangers. Cette agitation était marquée surtout dans le **cercle de Dédougou** par le refus de payer l'impôt, la résistance aux ordres de recrutement et la destruction des lignes télégraphiques.

Au milieu de **novembre**, des mouvements graves sont signalés au Sud de **Dédougou**. M. **MAGNET**, administrateur commandant ce cercle, estime dès ce moment à 15.000 le nombre des révoltés. Deux combats ont lieu les **19 et 21 novembre** à **Bouna**, village du canton de **Datomo**, où le détachement du lieutenant **TAXIL**, en tournée de recrutement avec 15 tirailleurs et 37 gardes, a 2 tués et 23 blessés dont 4 Européens (lieutenant **TAXIL**, docteur **CREMER**, sergent **DOUGARD**, M. **LOWITZ** commis des affaires indigènes).

On appelle à la rescousse M. **LABOURET**, administrateur du **cercle de Gaoua** mobilisé comme capitaine, qui amène 46 tirailleurs de la 13^e compagnie du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais, et M. **MAUBERT**, administrateur commandant le **cercle de Bobo-Dioulasso**, qui marche sur **Bondoukuy** avec tous les gardes de cercle disponibles. Le capitaine **FERRON**, en tournée de recrutement dans le **cercle de Bandiagra**, est dirigé avec 50 tirailleurs sur **Dédougou** pour y prendre le commandement des opérations. Le bataillon de **Ségou** envoie également à **Dédougou** 82 tirailleurs et 2 sous-officiers européens des 3^e et 8^e compagnies, **Ouagadougou** fournit une pièce de 80 M. avec 20 hommes. Un détachement de 50 tirailleurs est envoyé de **Kati** à **Bobo**.

Ces mesures n'ayant pas paru suffisantes, la portion centrale du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais à **Kati** reçoit du général **PINAUD**, commandant supérieur, l'ordre de fournir les éléments nécessaires à la formation d'une colonne de répression. Les garnisons de **Kati**, **Kayes**, **Nioro** sont vidées de leurs meilleurs éléments ; **Tombouctou** envoie également un peloton. Seul **Ségou** doit conserver une garnison de sécurité, en vue d'éviter l'extension de la rébellion et l'arrêt total du recrutement.

Le **18 décembre**, la colonne, désignée sous le nom de **Colonne du Bani-Volta** (ou **colonne de Dédougou**) est concentrée à **Dédougou**. Placée sous le commandement du chef de bataillon **SIMONIN**, avec comme adjoint le capitaine **MODEST**, elle a la composition suivante :

- 1^{re} Compagnie de marche, sous-lieutenant **BRETON**, du bataillon de **Tombouctou**, 3 sous-officiers européens, 200 indigènes ;
- 2^e Compagnie de marche, sous-lieutenant **CARTIER**, du même bataillon, 5 sous-officiers européens, 181 indigènes ;

(Ces 2 compagnies forment un demi-bataillon placé sous le commandement du capitaine **FERRON**).

- 3^e Compagnie, capitaine de réserve **LABOURET**, 3 sous-officiers européens, 200 indigènes ;
- 40 gardes de cercle, M. **LOWITZ** ;
- 1 Batterie d'artillerie à 2 sections de 2 pièces, lieutenant **TAXIL**, 13 européens, 14 indigènes ;
- 1 Goum de 100 cavaliers auxiliaires, M. **HAILLOT** ;
- Service de santé : médecin-major de 2^e classe **JOUSSET**.

L'approvisionnement en munitions est de 400 cartouches par homme et 100 coups par pièce.

Le **21 décembre**, par **Karo** et **Noumou**, la colonne, accompagnée par le gouverneur intérimaire du **Haut-Sénégal-et-Niger**, se porte à l'attaque du village fortifié de **Yankasso**, situé à 40 kilomètres au Sud-Est de **Dédougou** et défendu par les Marka ou Sarakollé. L'assaut est donné le **23**, après une reconnaissance menée par le goum, mais sans préparation d'artillerie. La compagnie **LABOURET** pénètre difficilement dans le secteur du village qui lui est assigné, mais la 1^{re} compagnie de marche, composée d'éléments disparates et jeunes, dont la plupart voient le feu pour la première fois, ne peut dépasser les lisières du village. Son chef, le sous-lieutenant **BRETON**, tombe frappé de deux balles.

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

La plupart des gradés européens et indigènes sont blessés ; la 1^{re} compagnie reflue. A 9 heures, le capitaine **FERRON** tente de la rallier.

Pendant ce temps des groupes de dissidents cherchent à tourner l'artillerie et le convoi. Un second assaut mené par le sous-lieutenant **CARTIER** échoue. Au cours de l'action, l'artillerie a tiré 162 obus sur 200 emportés ; mais les obus ordinaires ne peuvent rien contre les soukalas ⁽⁵⁾ ; une des pièces est rapidement devenue inutilisable. Craignant d'être encerclé par de nouveaux contingents des villages voisins arrivant au secours des rebelles et qui se présentent avec un certain ordre en rase campagne, le chef de bataillon **SIMONIN** décide de rompre le combat par échelons. Le lieutenant-gouverneur et sa suite donnent leurs chevaux pour emporter les blessés. Le **24 décembre**, veille de Noël, la colonne rentre à **Dédougou**.

Cet échec qui nous avait coûté 10 tués et 113 blessés, avait de funestes répercussions sur le moral de nos jeunes tirailleurs et augmentait d'autant la confiance des révoltés. Aussi l'insurrection s'étend vers le Sud et vers l'Ouest, aux **cercles de Bobo, de San**, etc...

Le commandant **SIMONIN** est relevé. Le lieutenant-gouverneur intérimaire rentre à **Bamako (2 janvier)**. Jusqu'au début de **février 1916**, la colonne séjourne à **Dédougou** sous le commandement du capitaine **MODEST** ⁽⁶⁾ , se contentant, pour se donner de l'air, de prononcer quelques reconnaissances, notamment vers le Sud jusqu'à **Dafina** et **Zéoulé**, vers le Nord jusqu'à **Douroula** et **les passages de la Volta**.

De plus, pour assurer la sécurité extérieure, certains villages voisins sont occupés, **Kari** par le capitaine **FERRON** avec la 1^{re} compagnie, **Bladi** par le sous-lieutenant **CARTIER** avec la 2^e compagnie, **Koury** et **le bac de la Volta** par un élément de la compagnie **LABOURET**, et l'on étudie le plan de défense de **Dédougou**, que les rebelles ont déclaré vouloir attaquer. La destruction successive des lignes télégraphiques de **Bobo-Dioulasso**, **Yako**, ensuite celles de **San** et **Djenné** menacent d'isoler complètement le poste du reste de la colonie.

La situation est jugée suffisamment grave pour que l'autorité civile demande au commandement militaire de mobiliser tout ce qui reste de forces disponibles, non plus seulement au **Soudan**, mais dans toute **l'Afrique Occidentale Française**, pour réprimer l'insurrection.

(5) Habitations locales en « banco » ou terre battue.

(6) Évacué malade le **23 janvier** et remplacé à cette date dans le commandement provisoire des troupes par le capitaine **CARPENTIER**.

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

4. - Suite des opérations de la Volta. Colonne **MOLARD** (février – juillet 1916).

Le colonel **MOLARD**, commandant le 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais et commandant militaire du **Haut-Sénégal-et-Niger**, avait reçu l'ordre de prendre le commandement de la colonne de **Dédougou** et d'assurer en personne la direction des opérations. Celles-ci devaient comporter la destruction systématique, dans **le cercle de Dédougou** et une partie de celui de **Bobo-Dioulasso**, de tous les villages Marka et Bobo révoltés ; une liste comportant près de 50 de ces villages à « casser » est fournie par l'autorité civile, sous forme de réquisition, au commandement militaire chargé de l'exécution.

L'État-Major de **Dakar** ramasse, dans toutes les colonies du groupe, toutes les troupes disponibles, et réussit à mettre sur pied de nouveaux renforts.

Le 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais fournit une 4^e compagnie de marche, 185 hommes avec 3 sous-officiers européens (capitaine **CARPENTIER**), qui quitte **Kati** le **2 janvier 1916** et arrive le **20** à **Dédougou**, avec un important convoi de munitions d'artillerie et d'infanterie.

Le 4^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais envoie sa 3^e compagnie, 12 Européens et 350 indigènes sous le commandement du capitaine **LUCAS**, avec une section de mitrailleuses ; cette unité arrive à **Kati** le **11 janvier**, en même temps que le chef de bataillon **OZIL** qui prend les fonctions d'adjoint au commandant de la colonne.

Le bataillon de **Tombouctou** envoie 80 hommes. Mais par suite de l'arrivée à **Ouagadougou** de la 14^e compagnie du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais, venant de **Sansané-Mango** (**Togo** ex-allemand), ces 80 hommes sont arrêtés à **Dori** ; réunis à la commission de recrutement qui devait opérer dans ce cercle, ces 80 hommes forment la petite colonne du capitaine **FOURCADE** (voir plus loin § 6).

Le bataillon de **Guinée** fournit une compagnie, 2 officiers, 6 sous-officiers européens, 200 indigènes sous les ordres du capitaine **AMALRIC**, concentrée à **Kindia** le **14 janvier**, arrivée à **Bobo** le **18 février**. Après avoir laissé 40 tirailleurs à **Bobo**, à la disposition du commandant de cercle, cette compagnie arrive à **Dédougou** au début de **mars**.

Le colonel **MOLARD** quitte **Kati** le **19 janvier** avec 8 officiers, 19 sous-officiers ou soldats européens, 345 indigènes (compagnie **LUCAS**), 26 tonnes de matériel et munitions ; ces dernières comprennent 500 obus explosifs et 400.000 cartouches d'infanterie, le tout réparti en caisses de 25 kilos.

La colonne de **Dédougou**, concentrée dans ce poste le **10 février 1916** sous le commandement du colonel **MOLARD**, comprend :

- 5 Compagnies d'infanterie (**BRETON, CARPENTIER, FERRON, LABOURET, LUCAS**) provenant de 3 corps différents ;
- 1 Section de mitrailleuses (sous-lieutenant **PODER**) ;
- 1 Goum de 150 cavaliers, (M. **HAILLOT**) ;

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

- Service de santé : docteurs **JOUSSET**, **STEFANI** et **CREMER**, soit au total 17 officiers, 34 européens, 1.095 indigènes dont 168 auxiliaires.

L'administrateur commandant le cercle de **Dédougou**, M. **MAGNET**, accompagnera la colonne comme chargé du service de renseignements ; le R. P. **DUBERNET**, des Pères blancs, remplira comme volontaire les fonctions d'officier d'approvisionnement. A **Dédougou**, après le départ de la colonne, le docteur **MACÉ** assurera le service médical du dispensaire et le sergent-major **TRIMARDEAU**, le commandement du gîte d'étapes et les fonctions de vagemestre.

La colonne toute entière quitte **Dédougou** le **13 février**. Les villages de **Pondou**, **Ouarkoye**, **Sokongo**, **La Bouna**, **Bara**, **Banou**, sont successivement enlevés aux rebelles, après autant de combats qui nous coûtent 11 tués, dont 1 sergent européen (sergent **PAILLÉ**) et 4 auxiliaires, et 90 blessés, dont 4 Européens parmi lesquels le commandant **OZIL**, 64 tirailleurs et 22 auxiliaires. **Yankasso** est enlevé d'assaut le **2 mars** (5 tués et 21 blessés) ; après quoi le retour s'effectue par **Soldien** et **Tiékyu** (28 blessés dont 2 Européens), et rentrée à **Dédougou** le **9**. La troupe indigène, remise en confiance, aura désormais une conduite irréprochable.

La compagnie **AMALRIC**, récemment arrivée de **Guinée**, entre dans la composition de la colonne. **Du 11 mars au 9 avril**, les compagnies **CARPENTIER** et **BRETON** opèrent dans le cercle de **San** (voir § suivant).

Les Unités restantes exécutent plusieurs expéditions punitives à court rayon, sur **Passakongo** (12 mars), **Ouroukuy**, **Koana**, **Pié** (où nous avons 1 tué et 10 blessés dont 1 Européen), **Koré**, **Pérékuy**, du 18 au 25. Des postes provisoires sont installés et occupés à **Siou**, 16 kilomètres Sud de **Yankasso**, par le sous-lieutenant **CARTIER** ; à **Békuy**, 5 kilomètres Nord-Est de **Ouarkoye**, par le sous-lieutenant **MOLIÈRES** ; cette dernière opération nous coûte 18 tués et 57 blessés dont 7 Européens.

Fin **mars**, la compagnie **LABOURET** est renvoyée à **Gaoua**.

Le **1^{er} avril** est constituée une nouvelle compagnie de marche, commandée par le capitaine **CADENCE** du 2^e Sénégalais.

Le détachement **CARPENTIER** rentre de **San** le **9 avril**, renforcée par la Compagnie **STÉFANINI** du 1^{er} Régiment de Tirailleurs Sénégalais, comprenant 2 officiers (sous-lieutenants **SANTINI** et **TOGNET**), 5 sous-officiers européens et 250 indigènes plus la section de mitrailleuses de l'adjudant **RAULT**. Les troupes placées sous le commandement du colonel **MOLARD** comprennent dès lors 7 compagnies d'infanterie, 2 sections de mitrailleuses et 1 batterie d'artillerie.

Pour faciliter la marche, elles seront désormais scindées en deux fractions :

- la première comprenant 5 compagnies, les 2 sections de mitrailleuses avec chacune ses six caisses de munitions, la batterie avec un petit approvisionnement de 30 coups par pièce, et le 1^{er} échelon du train de combat ;
- la deuxième fraction, comprenant le 2^e échelon du train de combat et 2 compagnies lui servant d'escorte.

C'est dans cette formation que la colonne de **Dédougou** se remet en marche le **13 avril** et, durant trois mois et demi, parcourt sans arrêt la région en effervescence, pour faire rentrer dans l'ordre les

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

villages révoltés. L'itinéraire est le suivant : Tiga **14 avril**, Tchériba le **19**, Da **22**, Pompoye **27**, Bagassi **2 mai**, Bondoukuy **23**, Sara **27**, Dohoun **4 juin**, Houndé **12**, Boromo **16**, retour à Dédougou **23 juin**.

Au cours de cette campagne, la pénurie de cadres européens donne un rôle de premier plan aux gradés indigènes. C'est ainsi que, à l'assaut du gros village de **Tchériba**, renfermant environ 4.000 habitants de race Marka-Nourouma et constitué par plusieurs soukalas entourées de murs crénelés, le rôle principal revient, durant presque toute la matinée, à une section de la compagnie **LUCAS** commandée par le caporal **MOUSSA TARAORÉ**. Cette section, ayant réussi à prendre pied dans le village, est obligée, conformément à la tactique fréquemment employée dans ces affaires, de rassembler des bottes de paille autour de l'îlot de résistance, et les enflammer, le tout sous le feu de l'adversaire. Au cours de cette opération, exécutée avec le plus grand sang-froid, le caporal **MAMADOU DIALLO** est blessé d'une balle au ventre. Décidé à faire agir le canon, le colonel envoie la caporal **BABA COULIBALY** prévenir **MOUSSA TARAORÉ** de se terrer et d'attendre pour reprendre l'attaque, un signal convenu. En portant cet ordre, **BABA COULIBALY** est traversé de part en part par une balle ; il accomplit néanmoins sa mission, et ce n'est qu'au retour que, trahi par ses forces, il s'écroule pour ne plus se relever.

Le surlendemain, à l'attaque de **Da**, un des principaux villages Marka, une section de la compagnie **LUCAS** commandée par le sergent **MAMADOU COULIBALY** reçoit l'ordre d'attaquer la face Est, en procédant par vagues d'escouades. Il part lui-même avec la première, mais les autres escouades, ayant mal compris les ordres, le suivent, et la section entière arrive à la brèche. Ne pouvant pénétrer qu'un par un, les tirailleurs se pelotonnent au pied du mur, cherchant un angle mort. Les rebelles accourent aux créneaux, font pleuvoir une grêle de balles et de flèches ; en un instant, 2 tués, 5 blessés. A ce moment, donnant lui-même l'exemple, **MAMADOU COULIBALY** escalade le mur d'enceinte, en se faisant faire la courte échelle par les tirailleurs, ses hommes l'imitent, pénètrent dans une cour, enlèvent une case devant eux et bientôt la section tout entière est dans le village.

Le **16 mai**, la colonne repasse au village de **La**, qu'elle avait conquis au mois de **février**. Elle le trouve réoccupé, et fortifié à nouveau ; la tombe du sergent **PAILLÉ** a été violée et le cadavre mutilé. Le village est rasé.

Pendant ces opérations avaient eu lieu divers changements dans le personnel : les **26 avril** et **20 mai**, le commandant **OZIL**, puis le capitaine **FERRON** sont évacués malades ; le capitaine **LUCAS** prend le commandement du bataillon ; le capitaine **VALLET** et le sous-lieutenant **CHORHY** quittent la colonne et sont remplacés par le lieutenant **TOGNET** et le capitaine **BRANCHE**.

Après trois jours de repos à **Dédougou**, la colonne **MOLARD** repart le **27 juin** pour achever de rétablir l'ordre dans le pays **Bobo-Fing**. Elle ne comprend plus à ce moment que :

- 2 compagnies (**BRANCHE** et **VALET**) ;
- 1 Section de mitrailleuses ;
- 1 Section d'artillerie (**COMTE**).

Elle est accompagnée par l'administrateur en chef **VIDAL**, comme délégué du gouverneur.

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

Après avoir franchi **la Volta** à **Nokuy** (en partie de nuit à cause de la tsé-tsé), elle passe par **Bagala**, **Balaoué**, **Dankouma** et **Missakongo**, et rentre à **Dédougou** le **24 juillet**. La situation politique étant fortement améliorée, vu d'autre part la fatigue des troupes, en marche depuis six mois, et l'approche de la saison des pluies qui rend les déplacements excessivement difficiles, la dissolution est prononcée à cette date.

La compagnie **STÉFANINI** (3^e compagnie du 1^{er} Régiment de Tirailleurs Sénégalais) est envoyée dans **le pays Niénégué**, **cercle de Bobo**, pour construire et occuper le poste de **Houndé**, jusqu'à fin **septembre 1916** où elle passe au **Dahomey**.

La seconde période active **du 15 avril au 25 juillet** nous avait coûté 40 tués, dont 30 tirailleurs, et 152 blessés, dont 3 Européens et 119 tirailleurs.

Les pertes françaises pour l'ensemble des opérations **de février à juillet 1916**, menées contre les Bobos et Markas révoltés, dans **la boucle de la Volta** et **cercles voisins** ⁽⁷⁾, s'élèvent à 56 tués dont 1 Européen et 42 tirailleurs et 284 blessés dont 11 Européens et 224 tirailleurs ; 30 villages avaient été enlevé de vive force, et la consommation des munitions avait été : 135.000 cartouches dont 130.000 pour fusil 86 et 5.000 pour le 74 ; 1.905 obus dont 1.592 à mélinite et 313 à mitraille.

(7) Non compris le détachement **CARPENTIER**, voir § 5.

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

5. - Insurrection du cercle de San.

Les compagnies **CARPENTIER** et **BRETON**, de la colonne **MOLARD**, sous le commandement du capitaine **CARPENTIER**, sont mises en route le **11 mars 1916** de **Dédougou** sur **San** pour en ramener un important convoi de munitions destinées à la continuation des opérations dans **la boucle de la Volta**. La durée normale du trajet aller et retour étant de 16 jours, on pouvait escompter le retour au plus tard pour la fin du mois, même en supposant que ce détachement eût à s'ouvrir la route de vive force.

Mais la situation dans **le cercle de San** était loin d'être facile. Des milliers de rebelles, chassés du **cercle de Dédougou** par nos opérations, s'étaient rassemblés à l'Ouest de **la Volta** en deux groupes principaux, dont l'un avait pour objectif **le cercle de San**, le second **le cercle de Koutiala**. De gré ou de force, les populations locales s'étaient ralliées à la révolte.

Dès le **23 février**, les cantons de **Tiontiou** et de **Mandjakur** s'étaient soulevés. 5.000 rebelles, en marche sur **San**, avaient détruit les villages fidèles de **Bénéna**, **Hanéky** ; arrivés le **4 mars** devant **Tominian**, village évacué par ses habitants, mais défendu par des gardes de cercle et des partisans sous le commandement d'un commis européen, ils avaient enlevé ce point, nous tuant 7 gardes, 1 interprète et 1 chef de canton, dont les corps et les armes étaient restés entre leurs mains.

Le **5 mars**, sur réquisition du gouverneur, deux détachements avaient été dirigés sur **San** : 66 tirailleurs de **Kati** (sous-lieutenant **PRESTAT**) et 40 de **Ségou** (adjudant **CUDELOU**).

Le **10 mars**, avait eu lieu l'affaire malheureuse de **Sienso**, 8 kilomètres Sud de **San**, qui nous avait coûté, rien que parmi les réguliers, la perte de l'adjudant **CUDELOU**, 2 gardes tués, 1 caporal de tirailleurs disparu, plus une douzaine de blessés.

Les rebelles s'acharnent sur les lignes télégraphiques, en particulier celle de **San** à **Dédougou**, de première importance pour les communications de la colonne **MOLARD** ; les détachements chargés de la garde de ces lignes sont l'objet d'agressions constantes ; les réparations sont détruites aussitôt faites et le matériel transporté à de grandes distances.

Arrivé à **San** le **17 mars**, le détachement **CARPENTIER** est réquisitionné pour prêter main-forte pour le rétablissement de l'ordre. Renforcé de 40 tirailleurs avec le sous-lieutenant **PRESTAT**, il a le **23**, à **Tiédana**, 26 kilomètres Sud-Ouest de **San**, une dure affaire qui nous coûte 7 tirailleurs tués, 2 officiers et 31 tirailleurs blessés.

L'arrivée à **San** le **28 mars**, de la compagnie **STÉFANINI** du 1^{er} Régiment de Tirailleurs Sénégalais et le **31** de la compagnie **MÉGNOU** du 4^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais, rend la liberté au capitaine **CARPENTIER**, qui reprend le **1^{er} avril** la route de **Dédougou** avec son détachement renforcé de la compagnie **STÉFANINI**. Il met juste neuf jours pour rentrer à **Dédougou**, traversant un pays en révolte ouverte, obligé d'enlever d'assaut successivement tous les villages tout en assurant la bonne marche et la garde de son convoi. Cette marche nous coûte 7 tirailleurs tués et une trentaine de blessés.

Au début d'**avril 1916**, les troupes présentes dans la région de **San** sont placées, sur le papier, sous

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

la direction d'ensemble du chef de bataillon **SIMONIN**, alors chargé de l'expédition des affaires du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais à **Kati**. On envisage en haut lieu la formation d'un nouveau groupement, qui serait chargé, si les événements l'exigent, d'opérer dans **les cercles de San, Koutiala, Djenné et Bandiagara**, un nettoyage méthodique analogue à celui qui a été confié par voie de réquisition civile, à la colonne **MOLARD** dans **le cercle de Dédougou**. Le groupement **SIMONIN** comprend :

- Compagnie **MÉGNOU**, provenant du 4^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais, à **San** ;
- Compagnie **THIÉBAULT**, du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais, en cours de formation à **Kati** ;
- Une section d'artillerie.

De plus 2 nouvelles compagnies, commandées par les lieutenants **GUILLERMIN** et **FIGAIRE**, provenant respectivement du 1^{er} et du 4^e Sénégalais, devaient entrer dans ce groupement. Arrivés respectivement à **San** les **22 avril** et **21 juin**, elles sont mises, dans la pratique, directement à la disposition du colonel **MOLARD**, avec la mission spéciale d'assurer la liberté de la ligne de communication **San – Dédougou**. La compagnie **GUILLERMIN** assure, **du 22 mai au 4 juillet**, l'escorte d'un important convoi de **San à Dédougou** et retour. La compagnie **FIGAIRE**, ainsi que les autres unités théoriquement rattachées au groupement **SIMONIN**, n'ont à exécuter dans le cercle qu'un travail courant de protection et de patrouilles ne comportant pas d'action militaire proprement dite.

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

6. - Cercles de Koutiala, Bandiagara, Ouagadougou.

Cercle de Koutiala. - Dès le commencement de **février 1916**, divers villages passent à la révolte. Les postes de partisans installés par l'administrateur subissent de rudes assauts. C'est ainsi que à **Sanhouan**, les gardes de cercle et partisans, aux prises avec les rebelles de 11 villages différents, sont dégagés grâce à l'énergique intervention de 1 caporal et 10 tirailleurs du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais spontanément accourus à la rescousse. ces tirailleurs appartenaient à l'escorte du sous-lieutenant **GRÉGOIRE**, en tournée de recrutement dans le cercle. L'incident nous coûte 1 garde et 3 partisans tués, 1 garde et de nombreux partisans blessés.

Un renfort de 30 tirailleurs est envoyé de **Kati** à M. **GRÉGOIRE**, qui dispose alors de 53 hommes.

Au début de **mars**, le village de **Toma**, dépendant de **Dédougou**, et proche de la frontière de **Koutiala**, est enlevé par les rebelles. Le **5**, ceux-ci détruisent **Maréna** et ont avec les gardes et les partisans dans les ruines du village, un engagement qui nous coûte 3 tués et 18 blessés. Les contingents de 60 villages révoltés sont concentrés à **Kiéle** (**cercle de Dédougou**), menaçant les cantons de **Bagadina** et **Ménamba**. Le **15 mars**, la ligne télégraphique de **San** à **Koutiala** est coupée. Néanmoins l'administrateur de **Koutiala** devait réussir, grâce à une judicieuse utilisation de ses gardes et de ses partisans, à maintenir dans l'ordre la majeure partie de son cercle sans avoir recours à l'intervention de forces régulières.

Cercle de Bandiagara. - C'est seulement vers le **20 mars 1916** que ce cercle commence à être ostensiblement travaillé par la propagande de rébellion venue de **San**. Le commandant de cercle, M. **FAWTIER**, se porte vers la frontière Sud avec un détachement comprenant 30 tirailleurs (adjudant-chef **PUGET**), 16 gardes de cercle et 64 goumiers. Après un engagement heureux à **Kissédougou** (**1^{er} avril**), le détachement casse les villages rebelles de **Ngoïna**, **Promani** et **Kondougou** et installe des postes provisoires à **Baramandougou**, **Tonar** et **Koniniou**, afin de se mettre en liaison avec la groupement **SIMONIN** qui doit venir nettoyer les confins du **cercle de San**.

Cercle de Dori. - Dans le pays de **l'Oudalan**, au Nord-Ouest de **Dori**, les Touareg révoltés se regroupent autour de leur chef **MAMADOU OTAM**, et grossis par des Kel-Gossi, Legomaten et Tin-Guéréguédesch, razzient les Peuls et les Mossi sédentaires.

Le capitaine **FOURCADE**, en tournée de recrutement dans le cercle, s'efforce avec son escorte de rétablir l'ordre.

Le **22 février 1916**, une reconnaissance dirigée sur le village de **Saonga**, à 40 kilomètres Nord de **Dori**, où sont signalés les cavaliers Touareg, tue 30 bellahs (ou vassaux) de **MAMADOU OTAM** et ramène un troupeau important.

Une autre reconnaissance (**10 – 16 mars**) donne lieu au combat de **Tin-Abalak**, au cours duquel les Touareg subissent des pertes sévères et aboutit à l'occupation des campements de **Bosseye**.

Après une tournée dans le pays **Sonrhäi**, le capitaine **FOURCADE** rentre à **Dori**. En mai, ayant

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

reçu un renfort de 80 hommes, provenant du bataillon n° 2 à **Tombouctou** et précédemment destinés à la colonne **MOLARD**, il marche sur **Oursi**, important point d'eau, situé à 90 kilomètres Nord-Ouest de **Dori**, qui sert de rassemblement aux rebelles de **Gourma** ; après un engagement à Youmboli, **FOURCADE** détruit les campements d'**Oursi** (**2 juin**). La poursuite, entamée sans retard, amène la soumission des principaux chefs révoltés, et en particulier de **FELLANE**, qui avait remplacé à la tête des Touareg de **l'Oudalan**, **MAMADOU OTAM** abandonné par ses partisans.

Le **cercle de Dori** se tient désormais tranquille.

Cercle de Ouagadougou. - Dès le **14 janvier 1916**, l'administrateur en chef commandant le **cercle du Mossi**, signalait que les Gourounsi habitant l'Ouest de **la subdivision de Koudougou**, avaient partie liée avec les rebelles de **Dédougou**. De même dans **le Kipirsi**, où les habitants montraient une réelle mauvaise volonté devant les exigences de notre administration, les Marka propagandistes de la révolte allaient trouver un terrain tout préparé.

C'est d'abord la 14^e compagnie du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais (lieutenant **MAROTEL**) venant de **Sansané-Mango** (**Togo** ex-allemand) qui fut chargée du maintien de l'ordre dans cette région. Le 1^{er} peloton de cette unité commence en **février** les opérations de dégagement de **Koudougou**, lesquelles comprennent, outre une série de patrouilles et de reconnaissances, l'occupation de postes provisoires à **Sabou** et **Godé**, pour isoler le pays soumis de la région occupée par les révoltés. En **mars**, le 2^e peloton se livre à une action analogue aux environs du **poste de Léo**.

Le **11 avril** la compagnie **CADENCE**, venant de **Dédougou** par **Boromo**, arrive à **Koudougou** et le capitaine **CADENCE** prend la direction des opérations. En **juin** elle est renforcée par la compagnie **BRETON**, provenant de la colonne **MOLARD**, et la pièce de canon de **Ouagadougou**.

Une série de patrouilles incessantes, ne constituant pas à proprement parler des opérations militaires, réussirent avant la saison des pluies, à éclaircir la situation dans **le Mossi**, **le Gourounsi** et **le Kipirsi**. **Le Yatenga** s'était tenu à peu près calme.

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

7. - Le 2^e Sénégalais après la guerre. - La relève extérieure.

De même que, avant la Grande Guerre, le 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais avait fourni les unités qui formèrent successivement le Bataillon n° 2 à **Tombouctou**, puis le Bataillon de **Zinder**, de même en **1920**, au moment où la colonie autonome de **la Haute-Volta** fut détachée du **Soudan**, les unités du régiment stationnées sur cette nouvelle colonie furent détachées du corps pour former le Bataillon Sénégalais n° 6, avec portion centrale à **Ouagadougou** et postes à **Bobo-Dioulasso**, **Dédougou**, **Gaoua**, **Houndé**, **Banfora**.

Le 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais est alors réorganisé à 9 compagnies, groupées en 2 bataillons ⁽⁸⁾

État-Major et Compagnie hors-rang : **Kati**.

1^{er} Bataillon. (**Kati**) :

- 1^{re} Compagnie : **Kati** (avec poste à **Bamako**) ;
- 2^e Compagnie : **Kati** (avec poste à **Koulikoro**) ;
- 5^e Compagnie : **Kati** ;
- 6^e Compagnie (ancienne 10^e) : **Kayes** ;
- 9^e Compagnie : **Nioro** (avec poste à **Yélimané**) ;

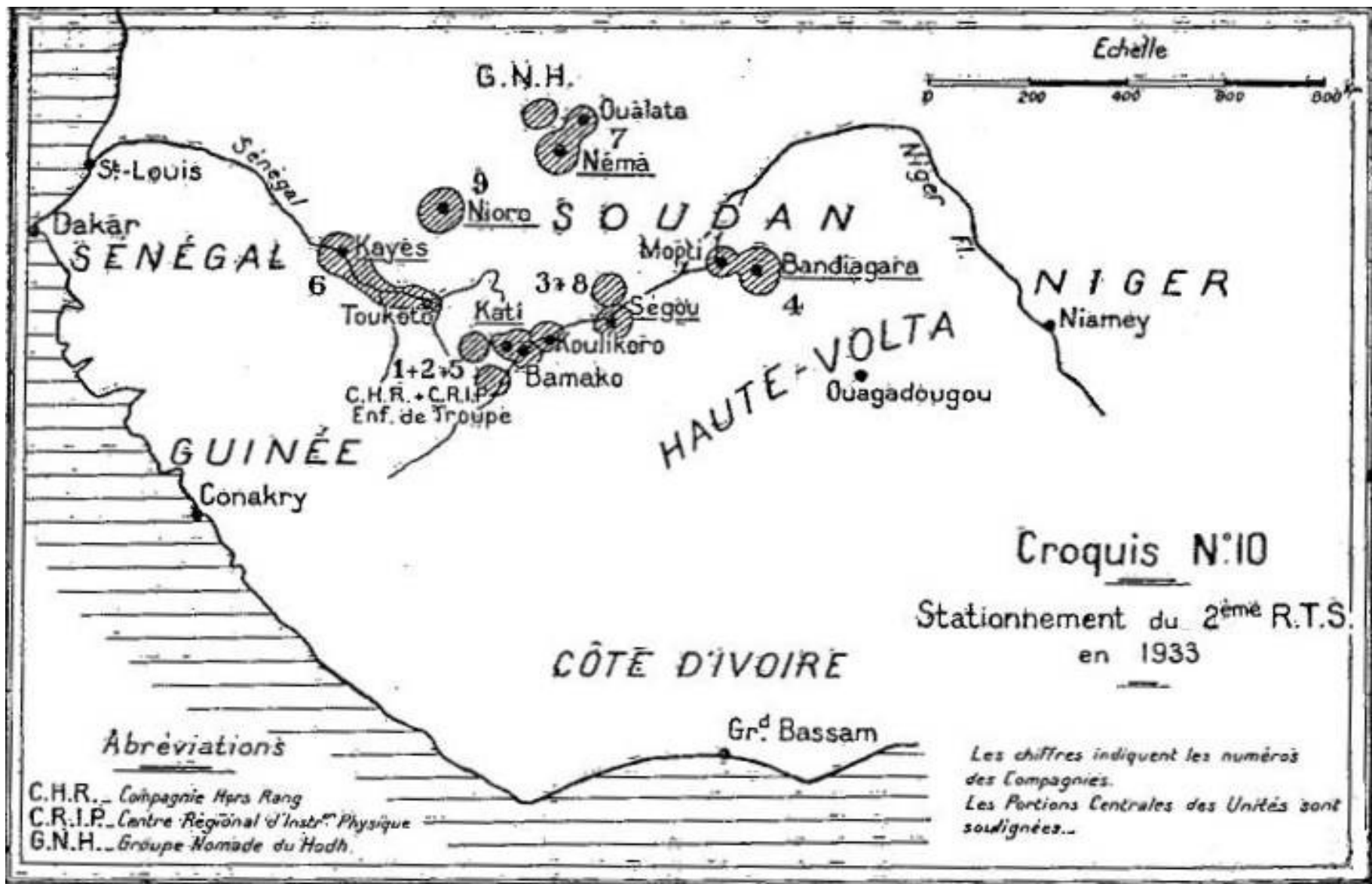
2^e Bataillon. (**Ségou**)

- 3^e Compagnie : **Ségou** ;
- 4^e Compagnie : **Bandiagara** (avec poste à **Mopti**) ;
- 7^e Compagnie : **Néma** (avec postes à **Nara** et **Oualata**) ;
- 8^e Compagnie : **Ségou** (avec poste à **San**).

Depuis cette époque (**1920**), le 2^e régiment de Tirailleurs Sénégalais n'a subi aucune transformation, en dehors de la suppression des postes détachés de **Yélimané** et **San** (**1^{er} janvier 1924**) et de **Mara** (**1^{er} janvier 1930**).

Le Régiment a été commandé successivement par les colonels de **FAJOLLE (1919 – 1921)**, **CLUZEAU (1921 – 1923)**, Louis **BRAIVE (1923 – 1925)**, **MALAFOSSE (1925 – 1927)**, **BERGER (1927 – 1929)**, **LION (1929 – 1930)**, **PERRAUD (1930 – 1932)** et de **MARTONNE (1932)**.

(8) Voir croquis N° 10.



Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

Le 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais continue à recruter et instruire, chaque année, un chiffre variable d'indigènes du **Soudan** appelés ou engagés volontaires, et d'autre part à fournir la relève extérieure conformément aux « Plans de relève » successifs qui lui sont notifiés chaque année par le Commandant supérieur. Les chiffres des militaires indigènes envoyés par le régiment en **Afrique du Nord**, à **Madagascar** et sur les théâtres d'opérations extérieurs sont fonction des besoins des troupes en opérations et des corps d'occupation. Sans entrer dans les détails, il pourra être intéressant de savoir que, pendant les 15 années d'après-guerre, allant **de 1919 à 1933** inclus, le 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais a envoyé à l'extérieur 21.260 gradés et tirailleurs dont 6.600 en **France**, 4.800 en **Algérie – Tunisie**, 8.820 au **Maroc**, 830 au **Levant** et 150 à **Madagascar**, ce qui représente une moyenne de 1.420 par année.

Historique du 2^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais de 1914 à 1933

numérisation : P. Chagnoux - 2009

8. - Groupe nomade du Hodh.

La seule unité constituée du 2^e Régiment de Tirailleurs qui ait eu , au cours de ces quinze dernières années, l'occasion de prendre part à des opérations de guerre est le **Groupe nomade du Hodh**, rattaché administrativement à la 7^e compagnie de **Néma**. Ce groupe comprend 3 officiers, dont 1 stagiaire, 5 sous-officiers européens, et 94 tirailleurs méharistes gradés compris. Composé exclusivement de volontaires, c'est – comme son nom l'indique – une force essentiellement mobile, qui « nomadise » dans la région subdésertique dont le centre est approximativement marqué par le par **le poste de Oualata**, se tenant en liaison par T. S. F. tant à **Néma**, son point d'attache, qu'avec les groupes nomades voisins : celui de **Tichitt** en **Mauritanie** et celui d'**Araouan** dans la région de **Tombouctou**. Il a la garde du front saharien dans un secteur de près de 500 kilomètres d'étendue.

Le **6 avril 1932**, le groupe nomade du **Hodh**, installé au carré à **Tiguiguit** (40 kilomètres Sud-Ouest de **Oualata**) et comprenant (y compris les gardes méharistes) 130 fusils, 6 fusils-mitrailleurs et 2 mitrailleuses, est attaqué à 3 heures par un razzi de 130 Régeibat, descendu du **Hank** par **Aïoun-Abd-el-Malek**. L'attaque est repoussée ; 7 pillards, dont le chef de bande, restent sur le terrain. De notre côté, nous avons 6 tués et 4 blessés. Le général **BÉRECKI**, commandant la 2e Brigade à **Kati**, se rend sur place en avion et organise la poursuite.

Le razzi se divise en trois fractions. L'une d'elles prend la fuite dans la direction du Nord-Ouest ; elle est devancée à **la passe de Frékiké**, entre **Oualata** et **Tichitt**, par le lieutenant **GUENNEBAUD**, commandant le groupe nomade, qui avec l'aide de l'aviation de **Bamako** (capitaine **DÉMERY**) l'anéantit complètement, tuant 29 hommes, capturant les 9 autres (**13 avril**).

La seconde fraction se dirige vers le Nord-Est. A **El-Ksaïb** elle est surprise et détruite par le groupe nomade d'**Araouan** (capitaine **POGGI**), qui avait été alerté par la radio ; **du 17 au 21 avril**, 27 pillards, qui se présentent épuisés par une marche de plusieurs centaines de kilomètres à travers **le désert du Djouf**, sont tués ou faits prisonniers par le capitaine **POGGI**.

Seule la troisième fraction, comprenant une quarantaine d'hommes, réussit à regagner ses campements.

L'attribution de la médaille coloniale, 2 médailles militaires, 2 citations à l'ordre de l'Armée, 2 à l'ordre du Corps d'armée, 4 à l'ordre de la division, 10 à l'ordre de la brigade, 14 à l'ordre du régiment, comportant l'attribution de la Croix de guerre des T. O. E., ont récompensé cette action de guerre.

-----o--O--o-----